

Adresse de la société populaire de Grenade qui félicite la Convention d'avoir terrassé la nouvelle conjuration, et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Grenade qui félicite la Convention d'avoir terrassé la nouvelle conjuration, et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 149;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27874_t1_0149_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022



fois la République, en déjouant le nouveau complot qui devait la faire rentrer dans le néant: grâces vous soient rendues, braves et intrépides montagnards, de votre imperturbable énergie, de la prompte et éclatante justice qui vient de purger le sol de la liberté des traîtres et des conspirateurs qui le déshonoraient.

Restez à votre poste jusqu'à l'extinction de la tyrannie, le règne des despotes touche à sa fin. Le décret immortel qui rend à la liberté et à la dignité de l'homme nos frères de couleur, a fait pâlir les tyrans sur leurs trônes chance-

lants.

La société a nommé un de ses membres pour acquérir les connaissances relatives à la fabrication du salpêtre; elle attend avec impatience son retour, auquel elle a arrêté de se livrer en masse à un travail qui doit assurer le triomphe de la République.»

Daviel le jeune (présid.), Boissy, Sainmais.

 \boldsymbol{g}

[La Sté popul. de Grenade, à la Conv.; 24 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

A la nouvelle de cette dernière conjuration, toute la République a poussé un cri de fureur. Elle a tremblé pour les jours de ses représentants, nécessaires au salut public.

Levez vous encore, citoyens, armez, plus que jamais vos bras de la massue nationale: tant qu'il restera unc têtc à l'hydre, nous serons

toujours dans les alarmes.

En rendant grâces au génie tutélaire de la France, d'avoir conservé vos jours et les nôtres, nous vous prions de nouveau, de rester à votre poste; affermissez votre ouvrage; transmettez aux siècles étonnés un gouvernement que l'humanité n'avait su jusqu'ici que désirer, sans oser y croire: vous l'avez réalisé ce beau songe de la philosophie: que deviendrait-il si vous l'abandonniez dans son berceau?

Soyez donc toujours fermes, citoyens représentants, comme vous l'avez été; le Comité de salut public, qui mérite à juste titre l'estime de tous les vrais montagnards, saura déjouer, sans doute, les complots des malveillants, comme il l'a fait jusqu'à présent. Nous jurons tous de vous soutenir avec zèle et courage, et de terrasser les ennemis qui voudraient encore s'opposer aux succès de vos pénibles travaux.

Vivre libres ou mourir; voilà notre devise! Citoyens représentants, nous ne devons pas vous laisser ignorer combien l'esprit public augmente de jour en jour dans notre commune; outre les dons qu'elle a déjà fait à la patrie, elle vous adresse une somme de 528 liv. 15 s., qu'elle avait déposée au Comité de surveillance, pour servir à la confection de souliers, pour nos braves défenseurs; ce qui n'a pu être effectué à cause de la pénurie des matières premières. Nous ne vous tairons pas encore que la vente des biens nationaux s'y opère de la manière la plus avantageuse à la République; un domaine de l'émigré Ducos qui avait été estimé 60,000 livres, vient d'être vendu à divers particuliers

de cette commune, au prix de 130,000 livres. Vive la République, vive la Montagne!»

Borgéon (présid.), Bérezé, Drehon.

P.S.: nous vous observons que la somme de 528 liv. 15 s. est la même que celle mentionnée dans l'état que nous vous avons adressé le 6 du présent mois.

11

La société populaire de Clairac annonce que la voie du sort a été le seul moyen de satisfaire l'émulation généreuse que les habitants de cette commune ont montrée pour voler à la défense de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Clairac, 15 germ. II] (2).

«Frères et amis,

Le soldat républicain est prêt et va partir. Lorsque le registre d'inscription fut ouvert, plusieurs citoyens se pressèrent à se mettre sur le rang: comme ils étaient tous doués d'un égal mérite et qu'ils étaient tous des républicains sans reproche, nous avons été obligés de désigner par le sort celui qui devait partir. Vous voyez, Législateurs, quoiqu'en disent les malveillants, que nos ressources ne sont pas épuisées, que vous pouvez compter sur des nouveaux secours, lorsque vous nous en ferez sentir le besoin, au nom de la patrie; Citoyens, nous avons oublié le nombre des sacrifices que nous avons fait pour la chose publique, nous ne voulons plus calculer que ceux qui restent à faire. Demandez, Législateurs, faites retentir jusqu'à nous le besoin de la patrie; marquez nous l'étendue des obligations que nous devons à la République, généralisez vos besoins; et nos offrandes, nous osons franchement l'avouer, excèderont toujours ce que vous auriez pu ou du nous prescrire. Vous avez juré de sauver la République et nous de vivre et de mourir libres. Vous faites des lois pour le salut de l'humanité, et nous mettons en usage tous les moyens qui dépendent de nous, pour les faire respecter. Vous dirigez par votre œil perçant et vos sages mesures, les succès de nos armées et nous envoyons des républicains propres à seconder vos efforts salutaires et qui ne s'amusent à compter le nombre de leurs ennemis qu'après les avoir vaincus. Et nous, nous fouillons et nous trouvons dans nos chais, au fond de nos caves, le moyen de foudroyer la horde coalisée contre nous; vous seuls, tenez d'une main ferme et habile les rennes de l'Etat, vous seuls pouvez le conduire hors de toute atteinte et de tout danger, vous seuls devez rester à votre poste et nous seconderons toujours vos efforts, soutiendrons votre courage et ne perdrons jamais de notre mémoire le serment que nous avons fait de vivre libres ou de mourir.»

BALGUERIE (présid.), GRENIER le jeune, FABRE, VERQUEL.

⁽¹⁾ P.V., XXXVI, 47. Bin, 3 flor. Probablement Lot-et-Garonne.

⁽²⁾ C 303, pl. 1100, p. 14.